

Appel de candidatures destiné aux artistes Projet piliers – La suite

La Ville de Québec, en collaboration avec les organismes communautaires et la Bibliothèque de Québec, offrira un nouveau cycle d'ateliers de médiation culturelle destiné aux citoyens en situation d'itinérance et de désaffiliation sociale. À cette occasion, elle lance un appel de candidatures destiné aux artistes professionnels souhaitant participer au projet.

Ce projet s'inscrit en cohérence avec la Politique culturelle 2025-2030, notamment en lien avec sa priorité de faciliter l'accès au loisir culturel pour les populations en situation de vulnérabilité.

Mise en contexte

À l'hiver 2024, dans le cadre de la création de la murale *Raconte-moi les piliers*, œuvre artistique déployée sur les piliers de l'autoroute Dufferin-Montmorency, la Ville de Québec a instauré le Projet piliers en collaboration avec le milieu communautaire. Ce projet visait à offrir une voix aux citoyens en situation d'itinérance et de désaffiliation sociale à travers des ateliers artistiques.

Près d'une trentaine d'ateliers ont été animés par des artistes professionnels dans les locaux d'organismes communautaires, permettant aux participants de se reconnecter à eux-mêmes et de s'évader des préoccupations du quotidien. Pour donner suite aux bienfaits et à l'impact structurant de cette initiative, la Ville de Québec souhaite renouveler le volet de médiation culturelle pour l'année 2025-2026.

Objectifs du projet

- Développer et animer des ateliers artistiques destinés aux personnes en situation d'itinérance ou désaffiliées dans les locaux des organismes partenaires et/ou à la bibliothèque Gabrielle-Roy.
- Créer des moments culturels riches et significatifs pour les participants.
- Favoriser l'effet de calme et d'apaisement par la création et augmenter le sentiment d'inclusion chez les personnes désaffiliées.
- Donner une voix aux personnes en situation d'itinérance.
- Susciter un dialogue constructif entre la population, les personnes en situation d'itinérance ou désaffiliées, les acteurs des milieux communautaires, les artistes et le public.
- Favoriser la déstigmatisation.

Mandat

Dans le cadre du projet, une cinquantaine d'ateliers seront animés par cinq artistes sélectionnés à la suite du présent appel. Chaque artiste mènera de façon autonome dix ateliers de création auprès de personnes fréquentant des organismes communautaires œuvrant auprès de personnes en situation d'itinérance, de tous âges et profils. Des ateliers seront également offerts à la bibliothèque Gabrielle-Roy.

Avant de commencer leur série d'ateliers, les artistes participeront à des formations. Celles-ci visent à les sensibiliser à la réalité de la clientèle visée et à les outiller pour favoriser des interactions respectueuses et adaptées.

Toutes les disciplines artistiques sont les bienvenues, à condition que les ateliers proposés soient simples, flexibles et adaptés à la diversité des participants.

Chaque atelier, d'une durée d'environ deux heures, doit être offert en continu, permettant aux participants d'y entrer et sortir librement. Cette approche favorise la confiance, l'autonomie et l'engagement, tout en respectant le rythme de chacun.

Le même atelier peut être offert plus d'une fois dans différents lieux compte tenu de la clientèle qui diffère d'un organisme à l'autre. Des ajustements pourront être apportés en concertation avec les artistes et les intervenants, selon la réception des activités par les participants.

Lors de chaque atelier, l'artiste sera accompagné par un intervenant des organismes ainsi que par une personne responsable de la médiation culturelle afin d'assurer le bon déroulement de l'activité.

Le cycle d'ateliers se déroulera de l'automne 2025 au printemps 2026. Le calendrier exact est à déterminer en collaboration avec les organismes et les artistes.

Un volet de diffusion est également prévu; la formule sera définie en fonction des propositions des artistes et en collaboration avec les participants et les organismes impliqués. Quelques exemples de formats envisagés : création collective, balado documentaire, soirée de présentation des projets, performances musicales ou littéraires, etc.

Conditions générales

- La proposition doit être culturelle (arts visuels, musique, arts littéraires, etc.) et construite afin de s'assurer de la participation active de la clientèle visée.
- La tenue de 10 ateliers par artiste est attendue.
- La proposition devra être travaillée en collaboration avec les organismes communautaires et la personne responsable de la médiation afin d'assurer un atelier adapté à la clientèle.
- L'atelier suggéré doit être de type « clé en main », il doit être autonome, mobile et ne nécessite pas d'exigences techniques d'envergure.
- Le transport des équipements, les assurances nécessaires ainsi que le personnel requis pour les activités devront être inclus dans la proposition.

Budget

Les artistes dont les propositions seront retenues recevront 9 000 \$ qui inclura :

- La conception de l'atelier;
- Le temps dédié à une ou deux formations sur les enjeux touchant la clientèle visée;
- Les honoraires et les frais logistiques pour la préparation et l'animation des ateliers;
- Les honoraires pour la gestion du calendrier et les rencontres de préparation en concertation avec les organismes et la Bibliothèque de Québec;
- La participation à l'idéation du projet de diffusion (un budget additionnel sera attribué à la réalisation de la diffusion).

Les artistes auront également droit à :

- Un montant forfaitaire allant jusqu'à 1 500 \$ pour l'achat de matériel destiné à la tenue des ateliers.

Calendrier

- Date limite de dépôt de candidatures : 10 octobre 2025.
- Sélection des artistes, formations et confirmations du calendrier des ateliers : octobre-novembre 2025.
- Tenue des ateliers dans les organismes et à la bibliothèque Gabrielle-Roy (10 ateliers par artiste) : fin novembre 2025 à avril 2026.
- Activité de diffusion à la bibliothèque Gabrielle-Roy : avril 2026.

Conditions d'admissibilité

L'artiste demandeur doit :

- Déposer sa demande en son nom propre;
- Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent;
- Résider à Québec (une preuve de résidence est requise : photo du permis de conduire, copie récente d'une facture d'électricité ou de câblodistribution portant l'identité et l'adresse de l'artiste);
- Se déclarer artiste professionnel au sens de la loi sur le statut de l'artiste, c'est-à-dire qu'il doit :
 - créer des œuvres ou pratiquer un art à son propre compte;
 - avoir une reconnaissance de ses pairs;
 - diffuser publiquement des œuvres dans des lieux ou un contexte reconnu par ses pairs;
 - posséder un parcours académique ou un parcours professionnel qui vient confirmer sa compétence dans son champ d'activité.

Dépôt d'une proposition

Les artistes professionnels souhaitant participer à cet appel de candidatures doivent transmettre les documents suivants :

- Formulaire de demande complété
- Lettre d'intérêt présentant les motivations de l'artiste à participer au projet
- Description de l'atelier envisagé présentant la discipline retenue, la technique favorisée et un aperçu de la structure de l'atelier et du matériel envisagé (maximum de 2 pages)
- Démarche artistique (maximum d'une page)
- Curriculum vitæ (maximum de cinq pages)

La date de dépôt pour cet appel de candidatures est fixée au 10 octobre 2025.

Les demandeurs doivent transmettre tous les documents requis à culture@ville.quebec.qc.ca

Critères d'analyse

Les propositions seront analysées par un comité de sélection de la Ville de Québec auquel se joindra un représentant des organismes communautaires. Les critères sont les suivants :

- La qualité de la proposition
- Les motivations présentées et l'ouverture à l'adaptation en regard des objectifs du projet (lettre d'intérêt)
- La malléabilité de l'atelier et de la forme artistique proposée
- La pertinence de leur feuille de route
- L'autonomie et le réalisme sur le plan technique
- Le réalisme et respect des prévisions budgétaires

Renseignements supplémentaires

Claudine Thériault, conseillère

Service de la culture et du patrimoine

Ville de Québec

claudine.theriault@ville.quebec.qc.ca